

INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'inclusion est un moteur de croissance qui peut conduire à une économie plus résiliente

Les avantages économiques de l'inclusion comprennent :

- l'augmentation de la productivité sur le lieu de travail;
- de meilleurs résultats en matière d'emploi;
- l'amélioration de la santé mentale;
- l'amélioration de la santé physique; et,
- la réduction du coût des services sociaux.

Source : Deloitte, 2019

L'inclusion économique et sociale

Est la capacité de participer pleinement aux aspects politiques, éducatifs, économiques et sociaux de sa communauté.

Les facteurs qui contribuent à l'inclusion économique et sociale se renforcent mutuellement.

L'exclusion a un prix

Les coûts de l'exclusion pour les personnes comprennent :

- des pertes de salaires;
- des revenus plus faibles au cours de la vie;
- de mauvais résultats pédagogiques; et,
- des répercussions négatives au travail.

Les coûts de l'exclusion pour le Canada comprennent :

- l'augmentation des dépenses relatives aux programmes sociaux;
- la baisse des recettes fiscales;
- la réduction de la croissance du produit intérieur brut (PIB); et
- moins de richesse en capital humain.

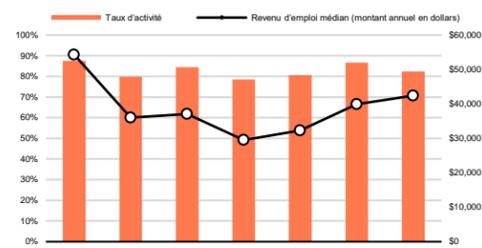
Source : La Banque Mondiale, 2021

Le racisme et la discrimination entraînent des coûts supplémentaires et cumulatifs en matière de santé physique et mentale sur le plan individuel, ce qui entraîne ensuite des coûts sociaux.

Bien que le Canada ait fait des progrès pour rendre la société plus inclusive, des défis persistent

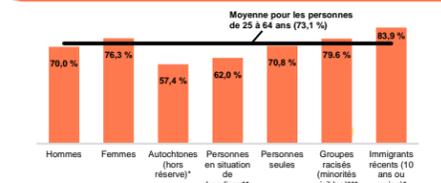
De nombreux facteurs influent sur l'inclusion économique et sociale, notamment :

La participation à la population active est relativement élevée, mais des inégalités persistent pour des groupes particuliers qui ont également des revenus plus faibles



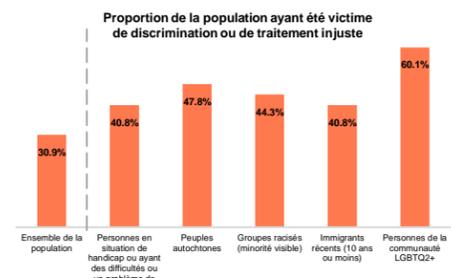
Notes : Taux annuels d'activité et revenus d'emploi pour différents groupes de 25 à 64 ans. Données provenant de sources multiples. *De 25 à 54 ans. Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) de 2023, Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2022 et couplage EPA-ECR de 2023.

En moyenne, les Canadiens ont un taux élevé d'éducation post-secondaire, mais les niveaux d'instruction inférieurs constituent un obstacle à la participation au marché du travail et ont une incidence sur les revenus. Pourtant, pour certains, comme les nouveaux immigrants, un niveau d'études plus élevé ne se traduit pas par un salaire plus élevé



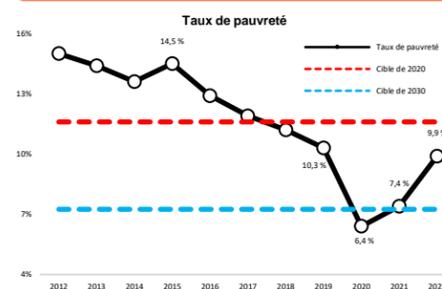
Notes : Scolarisation postsecondaire pour certains groupes âgés de 25 à 64 ans. Comprend la scolarisation après l'école secondaire. Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de 2023 sauf indication contraire *Âgés de 25 à 54 ans **Données de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2021. ***Données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022. Sources : Statistique Canada, EPA de 2023, ECR de 2022 et ECI de 2022.

La discrimination est à la base de l'exclusion pour de nombreuses personnes et touche certains groupes de façon disproportionnée



Notes : Discrimination ou traitement injuste au Canada au cours des cinq dernières années (personnes de 15 ans et plus), par groupe sélectionné, à l'exception des territoires. *En raison de l'identité autochtone, de l'origine ethnique, de la culture, de la race, de la couleur de la peau, de la religion, de la langue, de l'accent, de l'apparence physique, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, de l'âge, d'une déficience physique ou mentale ou d'une autre raison. Source : Statistique Canada, Enquête sociale canadienne (T3 2024).

La pauvreté est à la fois une cause et un effet de l'exclusion économique et sociale. Les préjugés liés à la pauvreté aggravent l'exclusion. Le seuil de pauvreté officiel du Canada est basé sur la mesure du panier de consommation



Note : La série de référence de 2018 a été utilisée pour calculer les données de 2012 à 2014 à l'aide d'une technique d'étalement. Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

En vertu de la Loi sur la réduction de la pauvreté, le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2015. Le taux de pauvreté global, tel que mesuré par le seuil officiel de la pauvreté au Canada, était de 9,9 % en 2022, en hausse par rapport à 7,4 % en 2021, mais bien en deçà du taux de 14,5 % observé en 2015. Près de 1,3 million de personnes en moins vivaient dans la pauvreté en 2022 par rapport à 2015.

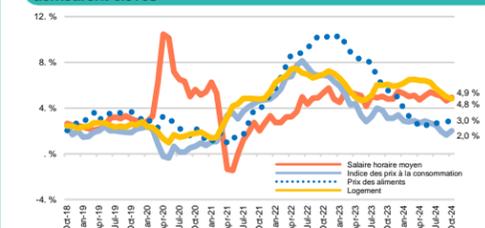
Le logement est essentiel à l'inclusion, mais son accès demeure difficile :

- Entre mars 2020 et décembre 2022, en une nuit donnée, 32 000 personnes ont vécu l'itinérance (Tout le monde compte, 2023).
- En 2021, près de 1,5 million de ménages canadiens ont éprouvé des besoins impérieux en matière de logement. (Recensement de 2021).
- Les Canadiens étaient moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement en 2021 (66,5 %) qu'ils ne l'étaient 10 ans plus tôt, lorsque le nombre de propriétaires a atteint un sommet inégalé (69,0 %) (Recensement de 2021).
- Le Canada devrait avoir besoin d'environ 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030, en plus des 18,6 millions qui seront disponibles d'ici là (SCHL, 2023).

Les difficultés occasionnées par une inflation élevée, un manque d'aliments et de logements abordables, ainsi que les changements climatiques contribuent à la vulnérabilité croissante et au risque accru d'exclusion

Bien que l'inflation ait ralenti depuis les sommets de 2022 et 2023, le coût de la vie demeure élevé; les inégalités persistantes pour certaines populations limitent leur capacité à résister aux défis actuels et futurs :

Bien que la croissance des salaires moyens ait dépassé l'inflation depuis le début de 2023, les prix des aliments et du logement demeurent élevés



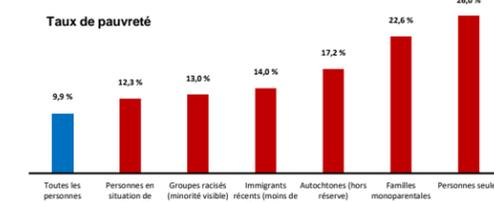
Notes : Variations d'une année à l'autre des prix à la consommation, des prix des aliments, des prix du logement et des salaires horaires moyens (15 ans et plus). Sources : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation et Enquête sur la population active, octobre 2024.

Les taux de participation au marché du travail se sont améliorés pour les groupes sous-représentés, mais certains d'entre eux avaient encore un taux de participation inférieur à celui de leurs pairs



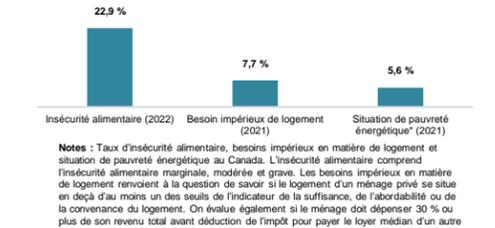
Notes : Variations d'une année à l'autre des prix à la consommation, des prix des aliments, des prix du logement et des salaires horaires moyens (15 ans et plus). Sources : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation et Enquête sur la population active, novembre 2024.

La pauvreté a continué de toucher certains groupes de façon disproportionnée en 2022, alors que les problèmes d'abordabilité s'étaient intensifiés



Note : Taux de pauvreté par groupe, 2022. Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

L'incidence des problèmes d'abordabilité s'étend également à d'autres dimensions de la pauvreté



Notes : Taux d'insécurité alimentaire, besoins impérieux en matière de logement et situation de pauvreté énergétique au Canada. L'insécurité alimentaire comprend l'insécurité alimentaire marginale, modérée et grave. Les besoins impérieux en matière de logement renvoient à la question de savoir si le logement d'un ménage privé se situe en deça d'au moins un des seuils de l'indicateur de la suffisance, de l'abordabilité ou de la convenance du logement. On évalue également si le ménage doit dépenser 30 % ou plus de son revenu total avant déduction de l'impôt pour payer le loyer médian d'un autre logement local qui est acceptable. Un ménage est défini comme étant en situation de pauvreté énergétique si les factures d'énergie du logement sont égales ou supérieures à 10 % du revenu après impôt du ménage. *L'unité de mesure correspond aux ménages. Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu de 2022 et Recensement de 2021.

Incidence des changements climatiques sur la pauvreté et l'exclusion

- La vulnérabilité aux effets négatifs des changements climatiques est inégalement répartie. Elle est liée à des inégalités plus larges, de sorte que les changements climatiques devraient entraîner une augmentation de la pauvreté et de l'exclusion tout en posant des risques pour l'efficacité des programmes de développement social en place d'EDSC.
- Selon la Banque mondiale, les changements climatiques pourraient entraîner la pauvreté de 130 millions de personnes supplémentaires dans le monde au cours de la prochaine décennie.
- Selon une enquête de la Réserve fédérale américaine, les ménages à faible revenu sont deux fois plus susceptibles de subir des perturbations causées par une catastrophe, et leur rétablissement prend plus de temps. Selon une recherche de la Banque du Canada, les coûts imprévus ou les perturbations de revenu découlant des chocs climatiques poussent les ménages à faible revenu à s'endetter davantage, y compris au moyen de services de prêts sur salaire abusifs.
- À l'heure actuelle, les changements climatiques pourraient entraîner la perte d'environ 180 000 emplois par année, selon l'Institut climatique du Canada.
- Les changements climatiques font augmenter les coûts des produits de première nécessité comme la nourriture, le logement, l'énergie et l'assurance. Les primes d'assurance-habitation en Ontario ont augmenté de 60 %, soit trois fois le taux d'inflation, au cours de la dernière décennie. Selon la Banque centrale européenne, d'ici 2035, les changements climatiques pourraient contribuer à 3 % de l'inflation alimentaire mondiale et à 1 % de l'inflation globale par an.
- Les aînés, les personnes en situation de handicap, les enfants et les jeunes comptent parmi les personnes qui subissent les effets les plus néfastes des changements climatiques sur la santé physique et mentale. En effet, 90 % des personnes décédées pendant l'épisode du dôme de chaleur en Colombie-Britannique en 2021 étaient âgées de 60 ans et plus et selon le Journal du changement climatique et de la santé, huit jeunes Canadiens sur dix déclarent que les changements climatiques ont une incidence sur leur santé mentale globale.

Pour s'attaquer à ces enjeux vastes et complexes, il faut adopter une approche d'inclusion économique et sociale à l'échelle de la société

Le gouvernement fédéral soutient l'inclusion par des mesures telles que :

- le système d'imposition et de transferts;
- des programmes de la sécurité du revenu tels que l'Allocation canadienne pour enfants, l'Allocation canadienne pour les travailleurs, la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'assurance-emploi;
- les programmes et les activités en milieu de travail en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et de la Loi sur l'équité salariale;
- des ententes sur le développement de la main-d'œuvre;
- l'accessibilité en vertu de la Loi canadienne sur l'accessibilité et des initiatives connexes;
- Le régime canadien de soins dentaires;
- l'apprentissage et de garde des jeunes enfants;
- les programmes pour le perfectionnement de la main-d'œuvre;
- le financement direct d'organisations qui offrent des programmes communautaires; et,
- des prêts étudiants.

Tous les ordres de gouvernement, les communautés, le secteur privé, la société civile, les établissements d'enseignement et autres jouent un rôle important dans le soutien de l'inclusion.